



## pour la saison 2020/2021



L'**inscription** à l'ASL Neuville est **obligatoire** pour bénéficier des prestations annuelles ou ponctuelles. Le montant de la cotisation pour la saison 2020/2021 se décompose comme suit :

- une **partie fixe** de 16 € pour les habitants de la commune et de 19 € pour les autres. Payable une fois par an, en début de saison, elle comprend les frais de gestion et l'assurance RC (Responsabilité Civile).
- une **partie variable** pour chaque activité, dont le tarif vous est indiqué dans le présent document. Vous pouvez échelonner son paiement en trois versements (activité annuelle) ou payer à chaque session (activité ponctuelle).

### Les modalités de paiement :

Pour la saison 2020/2021, vous pouvez  uniquement en une seule fois, via  depuis notre site <http://aslneuville.e-monsite.com>

- **les particularités (avoirs, bons, fractionnements, etc ...)** seront traités par la voie classique (hors ligne).
- **les paiements sont acceptés** en bons « temps libre » CAF, bons MSA, chèques vacances, coupons sports, chèques bancaires, espèces. De plus, **renseignez-vous** auprès de votre CE (Comité d'Entreprise), car certains d'entre eux acceptent de rembourser tout ou partie de l'inscription.
- **la fiche individuelle** téléchargeable sur notre site web <http://aslneuville.e-monsite.com>, une fois complétée, servira à votre inscription dans **CHAQUE** activité.

Il est aussi possible de vous inscrire à toutes les activités lors du « rendez-vous », organisé par la municipalité :



Salle omnisports « Yves Pasquier »  
rue du stade – Neuville-sur-Sarthe  
**Journée unique pour toutes les associations**

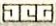


## à propos des activités !



L'ASL Neuville se réserve la possibilité **d'annuler une activité**, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Toute personne **interrompant une activité en cours de saison** ne sera pas remboursée, sauf cas justifié de force majeure, étudié par le bureau de l'ASL Neuville.

**Ponctualité** → les activités enfants **ne sont pas une GARDERIE**. La responsabilité des parents est engagée **AVANT** l'heure de début et **APRÈS** l'heure de fin, indiquées pour chaque séance.







Conception ASL Neuville - Réalisation  - Imprimé par nos soins

**Ne pas jeter sur la voie publique**





ACTIVITÉS PONCTUELLES : expositions, sorties, rendez-vous habituels.

↓ <i>Ordre chronologique</i> ↓		
Activité/Lieu	Renseignements/Contact	Tarif
 Affiches de films Salle polyvalente Grande salle	Ven. 23 - Sam. 24 - Dim. 25 octobre 2020 « <b>Le cinéma à l'affiche</b> » Expo/Projection/Débat	Entrée libre
 AG 2020 de l'ASL (lieu à définir)	Vendredi 27 novembre 2020 à 18h Assemblée Générale de l'Amicale Sports et Loisirs de Neuville-sur-Sarthe	Ouverte à tous (vote réservé aux adhérents)
 <b>PARIS</b> Journée libre à Paris (aller/retour en autocar)	Samedi 28 novembre 2020 : 6h45 ~21h30 <b>Rendez-vous place de l'église à 6h45 précises</b> Réservation obligatoire (53 places) ☎ 06 43 48 22 20 ☺ Jean-François VIAUD ☎ 02 43 25 36 65 ☺ Véronique LAROCHE-VIAUD	A venir (sous réserve sanitaire)
 <b>NOUVEAU</b> Course à pied parcours à Neuville-sur-Sarthe	Dimanche 13 juin 2021 « La Neuvilleoise » 5 km (familles) et 10 km	Inscriptions : 10 €
 Concert Église de Neuville	Fin mai ou début juin à 18h Chorale <i>Neuville Idylle</i> Chef de chœur : Nathalie TOMCZYK	Entrée au chapeau
 Spectacle de danse Salle SAUGONA à Mamers	Dimanche 27 juin 2021 à 15h Spectacle chorégraphique avec les élèves de l'activité danse, dirigé(e)s par Amandine HARDOUIN	A venir



En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de **COVID-19**, des règles post-confinement ont été mises en place le 11 juillet au niveau national. Ces dispositions sont susceptibles de varier au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie.

Au niveau local, l'ASL Neuville **ne peut pas certifier que TOUTES les activités pourront reprendre à partir du 14 septembre 2020**. En revanche, pour celles qui le pourront, des mesures adaptées seront mises en place, afin d'assurer aux adhérent(e)s la sécurité sanitaire et la distanciation nécessaires.



**Composition du bureau de l'association (AG du 7 juin 2019)**

Président : Philippe MERER	Vice-président : Jean-François VIAUD
Secrétaire : Véronique LAROCHE-VIAUD	Webmestre : Jean-Claude GOUHIER
Trésorière : Sylviane GOUHIER	Trésorière adjointe : Liliane JOYAU